

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

SAÔNE-ET-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE**

SEANCE DU 27 mai 2024

**D2024-37
Retrait de la délibération
D2024-32 du 12 avril 2024
sur les représentants au
syndicat des eaux**

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	20	21

Vote POUR	21
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation

21 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET, Maire.

Présents:

Jean-Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Cyrille BOUCHY, Marina BROSSETTE, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Claire DE CROMBRUGGHE, Ludivine DE OLIVEIRA LEONES, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Patrice DUPONT, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Fabienne FARGEOT-MENEZES, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT.

Absents:

Françoise CURAILLAT a donné pouvoir à Annick GUYON
Coralie SANGOY-LUTAUD
Federico BIANCHINO

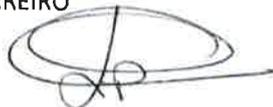
Monsieur le Maire informe que le syndicat des eaux du Mâconnais étant une compétence de MBA, il leur appartient de désigner un représentant.

Il est donc nécessaire de retirer la délibération D2024-32 prise lors de la séance du 12 avril 2024 relative à la désignation des représentants au sein de ce syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité retire la délibération D2024-32 prise lors de la séance du 12 avril 2024.

Le secrétaire de séance

Céline CARREIRO



Le Maire

Michel BERTHET



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le ... 31 mai 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le

ID : 071-217101500-20240527-202437-DE

Acte contresigné le 31 Mai 2024

Le Maire,

